

La Ville de Grenoble et la Métropole s'opposent au transfert de la gestion de l'activité du Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble

Eric Piolle, Maire de Grenoble, et Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole, déclarent :

« Le 9 octobre 2020 aura lieu un Conseil d'Administration visant à entériner la cession de l'activité du Groupement Hospitalier Mutualiste vers Doctegestio via ses structures mutualistes. Les informations dont nous disposons laissent malheureusement peu de place au doute. La clinique mutualiste, fruit d'une belle histoire, est une richesse de notre territoire : ses usager-es y sont profondément attaché-es et elle joue un rôle clef dans l'offre de soin, et nous n'acceptons pas un choix qui fait passer des logiques financières de court terme avant toute autre considération.

Premièrement car le passé de Doctegestio parle en sa défaveur. Dans la Sarthe, en Seine-et-Marne, en Corse, en Corrèze, en Moselle, la souffrance au travail a amené de très nombreux salarié-es repris par cette structure à quitter leurs postes. A Metz, la justice prudhomme a déjà obligé

Doctegestio à verser plus d'un million d'euros à 500 salarié-es lésé-es.

Deuxièmement car la situation financière de cette structure est tout sauf florissante : des résultats d'exploitation négatifs depuis deux ans, une croissance interne moribonde, une trésorerie nette plus que faible, etc. Ce qui fait de ce groupe une imposture qui entend reprendre sans peine un établissement demandant stabilité et robustesse.

Doctegestio n'est pas une solution, ce groupe fait peser de lourdes menaces sur l'offre de soin de notre territoire. La clinique mutualiste joue un rôle clef dans notre système de santé publique locale et c'est donc l'ensemble de l'offre de soins de notre territoire qui pourrait à terme se retrouver menacé par ce choix. Nous en appelons directement à Icade Santé, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation, « Banque des territoires ». La Ville de Grenoble et la Métropole s'opposent à ce choix dangereux pour l'avenir de notre territoire.

Les collectivités étudieront la possibilité de préempter.

Nous appelons le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, à intervenir directement dans ce dossier dont il a déjà connaissance.

Nous appelons bien entendu les membres du conseil d'administration à ne pas voter ce transfert et à refuser de porter une responsabilité lourde, celle de l'affaiblissement durable de l'offre de soin sur notre territoire. »